

La Cueillette

LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER – **Novembre 2025**



La commémoration du 11 novembre 1918



Le 11 novembre 2025, de nombreux biboland(e)s se sont retrouvé(e)s devant la mairie pour la commémoration du 11 novembre 1918.

Après le défilé conduit par la Bambane jusqu'au monument aux morts, M. le Maire, entouré par les enfants de l'école, a prononcé un discours à la mémoire des 1 400 000 soldats qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres sans oublier les 4 000 000 blessés et mutilés ainsi que toutes les familles meurtries.

La Bambane a ensuite interprété la sonnerie aux morts et la marseillaise.

Puis, les enfants de l'école, conduits par Claire Guynamard, ont chanté «Et pourtant». Cette belle chanson des «Enfantastiques» évoque les souffrances provoquées par les guerres.

Pour finir, tout le monde s'est retrouvé devant La Table de Math pour le verre de l'amitié.

L'état civil

Décès : Julia CHAVEROT, décédée le 31 octobre 2025

L'agenda

Chaudière des Jeunes Vogueurs : Annulée

Réunion jeu de pistes, à la mairie
le mardi 25 novembre, à 20h30

Conseil municipal
le lundi 1^{er} décembre, à 19h30

Le Téléthon, par l'ISB et l'APE
le vendredi 5 décembre, à 17h

Messe
le dimanche 4 janvier 2026 à 10h

Cérémonie des vœux de M. le Maire
le samedi 10 janvier 2026, à 17h
au Centre d'Animation

Repas dansant, par le Club Soleil d'Automne
le samedi 31 janvier 2026, à 12h
au Centre d'Animation

Rencontre intergénérationnelle en chansons
le mardi 3 février 2026, à 15h30
au Centre d'Animation

LES ASSOS DE BIBOST

À la suite de changements, la liste des associations mise à jour avec les coordonnées des correspondants. Pour plus d'informations, voir le site de la commune, rubrique « vivre ensemble ».

➤ ENFANCE

- **Association des parents d'élèves de Bibost (APE)**

Lydie DESAINTJEAN- Tél : 06 32 27 80 75 - ape.bibost@gmail.com

➤ ART et CULTURE

- **Association pour le Patrimoine de St Julien/B et Bibost (APSJB)**

Janine CHIRAT - Tél : 06 38 37 62 80 - janine.alainchirat@orange.fr

Christiane PAPILLON - Tél : 06 52 65 74 00 - christiane.papillon@free.fr

- **Bibol'And Scene - Théâtre**

Philippe GIOVANNETTI - Tél : 06 60 61 78 92 - giovannettiphilippe@yahoo.fr

➤ NATURE

- **Société de chasse**

Christian GARBIT - Tél : 06 80 44 49 36 - christian.josiane@outlook.fr

➤ SPORTS

- **GYM'BO**

Colette GOUTTE - Tél : 06 75 91 35 47 - colette.goutte@orange.fr

- **Boules lyonnaises La Poussette**

David LARDELLIER - Tél : 06 12 38 64 58 - dlardellier@hotmail.fr

- **Foot, Sporting Club des Bigarreaux**

Grégory DUCARRE – Tél : 06 87 14 50 39 – 552780@laurafoot.net

- **VBC sport**

Gilles VERNAY - Tél : 04 74 70 70 15 - vbc.sport@gmail.com

➤ ANIMATION

- **Association des vogueurs**

Amandine BLANC - Tél : 06 80 81 82 20 - blanc.amandine69690@gmail.com

- **Club Soleil d'Automne**

Yvette BLANC - Tél : 06 79 53 22 04 – vevette.blanc@orange.fr

- **Inter Société Bibolande (ISB)**

Aurélie POMMERUEL - Tél : 06 25 63 61 12 - isbibost@gmail.com

- **FNACA**

Gilbert BRESSAND - Tél : 06 87 73 73 77

- **Associations des classes**

Classes en 0	M. Christian GONNON	christianlulu@yahoo.com	06 78 24 32 56
Classes en 1	Mme Valérie CHAVEROT	vchaverot71@gmail.com	06 22 60 39 77
Classes en 2	M Jérôme ROZIER	rozierjerome@orange.fr	06 87 84 68 71
Classes en 3	Mme Séverine BLANC	blanc.sev@live.fr	04 74 70 71 07
Classes en 4	Mme Angélique CHAVY	angelique.chavy@orange.fr	06 47 86 38 12
Classes en 5	M. Damien ROZIER	rozier.damien@orange.fr	06 82 96 09 28
Classes en 6	Mme Anaïs VENET	venet.anais@gmail.com	06 65 44 01 38
Classes en 7	M. Didier GOUTTE	goutte-didier@orange.fr	04.74.70.75.15
Classes en 8	M. Pascal MAZARD	p.mazard@numericable.com	06 73 08 44 39
Classes en 9	M. David LARDELLIER	dlardellier@hotmail.fr	04 26 65 70 43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, à la mairie,
le 3 novembre 2025 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

Présents : Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Sandrine MARVALIN-GEANT, Jean-Philippe CHAUX, Thierry BEAU, Éric BLANC, Frédéric BONNARD, Elodie GIDON, Didier GOUTTE, Laurent MARION, René MICHEL, Josette RAYMOND, Valérie ROZIER.

Excusée : Sophie BOUVARD (Pouvoir donné à Elodie GIDON)

Rajout de points à l'ordre du jour :

- Avenant au marché de travaux du centre d'animation sur le lot n°2
- Souscription d'un emprunt : financement des travaux du centre d'animation
- Décision modificative n°3

1 Désignation du secrétaire de séance

- *À l'unanimité des membres présents, Mme Sandrine MARVALIN-GEANT est désignée comme secrétaire de séance.*

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 septembre 2025

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal du 6 octobre 2025, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- *En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mr Laurent MARION (secrétaire de séance du Conseil municipal du 06/10/2025) à signer le procès-verbal de séance.*

3 Délibération approbation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et non collectif

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif élaboré par les services de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

Il en fait la synthèse. Ce rapport est disponible sur le site de la CCPA.

- *Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et non collectif.*

4 Délibération approbation du rapport annuel 2024 sur la gestion des déchets

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service gestion déchets élaboré par les services de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

Il en fait la synthèse. Ce rapport est disponible sur le site de la CCPA.

- *Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service gestion déchets*

Monsieur le Maire expose :

Par courrier du 30 août 2024, la Chambre régionale des comptes a informé la collectivité « Communauté de Communes du Pays de L'ARBRESLE » de l'ouverture d'un contrôle sur les exercices allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023.

A l'issue de ce contrôle, la CRC a notifié son rapport d'observations définitives le 30 juillet 2025. Conformément au code des juridictions financières, ce rapport doit être présenté en conseil communautaire et donner lieu à débat public et être ensuite publié et communiqué aux tiers en faisant la demande.

Observations principales de la CRC

- Une situation financière très favorable avec des excédents ;
- Des compétences croissantes ;
- Des modes de gouvernance satisfaisants ;
- Des axes d'amélioration dans la gestion des ressources humaines ;
- Des axes de progression dans le domaine de la commande publique ;
- Une gestion budgétaire et comptable perfectible ;
- Un contrat de mixité sociale sur Lentilly qui offre des leviers restreints à l'intercommunalité sur un territoire en tension pour le logement social.

RECOMMANDATIONS DE la CRC

- Formaliser une procédure unique de demande de subventions et mettre en place un formulaire regroupant l'ensemble des éléments à fournir, conformément aux dispositions du décret du 28 décembre 2016 ;
- Garantir l'accès des fonctionnaires aux offres d'emplois, notamment lors des renouvellements de personnels contractuels, et assurer la traçabilité du processus de recrutement dans un souci de transparence ;
- Adopter une délibération fixant les différents rythmes de travail et les intégrer au règlement intérieur ;
- Ajuster les prévisions budgétaires afin qu'elles correspondent à la réalité de leur exécution ;
- Élaborer et suivre l'inventaire physique et comptable des immobilisations, en cohérence avec l'état de l'actif du comptable public, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- Formaliser une procédure de recueil des besoins pour les marchés internes et les groupements de commande, et établir une cartographie des achats.

Engagement de la Collectivité

Un rapport sur la mise en œuvre de ces recommandations devra être présenté au Conseil communautaire dans un délai d'un an à compter de la présente présentation au Conseil Communautaire. Certaines actions sont déjà engagées ou en cours de préparation.

- *Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes.*

La commune de BIBOST a reçu une requête du tribunal administratif de Lyon déposée par Mme Christiane BATON, représentant l'indivision CHAVEROT, propriétaire de la parcelle A1321 à BIBOST.

La requête portée auprès du tribunal porte sur l'abrogation partielle du PLU pour modifier le classement de cette parcelle.

Les documents ont été transmis aux membres du conseil municipal avec la convocation pour parfaite information.

Depuis 2021 plusieurs échanges ont eu lieu avec les membres de l'indivision qui sollicitent la commune pour le reclassement de leur parcelle, aujourd'hui classée en zone agricole, en zone constructible.

À la suite d'un courrier du cabinet conseil de l'indivision en date du 11/03/2024, le conseil municipal avait statué en séance délibérante du 8 avril 2024 sur ce dossier.

Une nouvelle rencontre avait eu lieu le 12 décembre 2024 avec l'indivision et leur conseil.

Un nouveau courrier recommandé du conseil de l'indivision a été reçu le 11 juillet 2025 demandant l'abrogation partielle du PLU.

Un courrier de réponse a été transmis au cabinet conseil le 19 septembre rappelant les éléments suivants :

- Le motif de classement de cette parcelle en zone agricole lors de l'élaboration du PLU était justifiée par la proximité d'une exploitation agricole et l'obligation de distance de réciprocité imposée par le règlement sanitaire départemental.
- La clause de ce classement a évolué depuis en raison de l'arrêt de l'activité de l'exploitation agricole. Pour cette raison, la municipalité n'a pas volonté de faire obstruction à ce changement de destination, cependant cette évolution passe par une révision du PLU.
- La municipalité considère qu'il faut engager une révision globale du PLU en intégrant l'évolution de cette parcelle A1321 afin d'apporter une cohérence d'ensemble sur les orientations urbanistiques de la commune et de ne pas multiplier les études très coûteuses pour une petite commune comme la nôtre.
- Il n'était pas opportun d'ouvrir cette révision globale avant l'approbation de la révision du SCOT de l'Ouest Lyonnais, document de planification supérieur à notre PLU afin d'obtenir des perspectives puisque les services de l'Etat considèrent que nos objectifs de développement sont atteints sur la planification en vigueur à ce jour.
- La municipalité n'affiche aucune obstruction pour l'évolution de cette parcelle mais souhaite par contre adapter la temporalité de cette révision en raison des éléments cités précédemment.

Malgré ces éléments de réponses fournis, l'indivision CHAVEROT a porté une requête auprès du tribunal administratif en lui demandant :

- D'annuler la décision de la commune de BIBOST du 19 septembre 2025 portant rejet de recours gracieux en date du 11/07/25 demandant l'abrogation du PLU.
- D'enjoindre la commune à prononcer l'abrogation du PLU.
- De condamner la commune de BIBOST au paiement de la somme de 3000 € à l'indivision en application des dispositions de l'article L.761-1 du code de la justice administrative.

Le conseil municipal réaffirme sa position d'intégrer cette demande dans une révision globale de PLU.

Un mémoire en défense sera transmis auprès du tribunal administratif avec l'aide du service juridique de la CCPA dans un premier temps, pour limiter les frais d'honoraires de conseil.

Avenant au marché de travaux du lot n°2

Monsieur le Maire expose que des travaux ont été supprimés sur le lot n°2 « maçonnerie » :

- Baguette d'arrêt
- Percement de mur pour passage de réseaux divers
- Grille de ventilation 20*20
- Réfection d'enduit

Il en résulte un avenant négatif

Lot	Titulaire	Marché initial HT	Avenant
Lot 2 Maçonnerie	Thivillier construction	43 151,95 €	<u>-1488,56 €</u>
Total		41 663,39 €	

Soit un nouveau montant total de marchés de 524 125.84€ HT

- *Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer l'avenant au marché du lot n°2.*

Souscription d'un emprunt : travaux centre d'animation

Monsieur le Maire rappelle que, pour les besoins de financement des travaux du centre d'animation, il avait été inscrit au budget un emprunt de 60 000.00€.

Suite à des travaux supplémentaires pour les entreprises :

- Ets Lardy
- Société Criterm
- Façades

ce qui représente un montant total de 45 500€ de travaux,
il est opportun de solliciter un prêt global de 100 000€.

La commune a sollicité la banque des territoires et le Crédit Agricole.
L'offre de financement du Crédit Agricole est plus intéressante : prêt à taux fixe.

Montant du capital emprunté : 100 000.00€

Durée d'amortissement : 144 mois

Taux d'intérêt : 3.39%

Frais de dossier : 100.00€

Périodicité retenue : mensuelle

Un remboursement anticipé est possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle).

Fréquence	Echéance	Total	Coût total du crédit
Mensuelle	846.21 €	121854.52 €	21854.52 €

- *Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents contractuels relatifs au contrat de prêt.*

Pour mémoire, le budget principal de la Commune de Bibost a été voté le 7 avril 2025 à hauteur de :

- 722 846.90€ en section de fonctionnement
- 858 388.00 € en section d'investissement.

Suite à la délibération précédente n°2025-11-07 approuvant la souscription d'un prêt de 100 000.00€, dans le budget primitif au compte 1641 : emprunts, sur lequel étaient prévus un prêt de 60 000.00€, il est nécessaire de porter le prêt à 100 000€.

Les modifications suivantes sont apportées au budget :

INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT
CHAPITRE 16 EMPRUNTS	60 000.00€
Article 1641 emprunts	+40 000.00€
Total au 1641	= 100 000.00€

DEPENSES	MONTANT
Chapitre 23 Immobilisations corporelles	647 812.00€
231 Immobilisations en cours	+40 000.00€
	= 687 812.00€

Suite à ces modifications, le budget principal de la commune de BIBOST sera le suivant.

INVESTISSEMENT

- Recettes : 898 388.00€
- Dépenses : 898 388.00€
- *Le Conseil Municipal approuve la décision modificative.*

La fin des travaux est programmée comme prévu pour début décembre.

La commission de sécurité fera la visite sur place le jeudi 11 décembre à 9h30 et notre dossier sera examiné en commission le 18 décembre pour valider (ou non) la réouverture au public.

Le réaménagement du bâtiment sera réalisé pendant la période des fêtes (sous réserve d'un avis favorable de la commission de sécurité) notamment pour le redémarrage de la cantine scolaire début janvier.

Au vu des délais courts, aucune location n'aura lieu pendant les fêtes de fin d'année.

L'ouverture officielle aura lieu le 10 janvier pour les vœux de la municipalité.

Commission Fleurissement Josette RAYMOND :

Les sapins pour la décoration de la commune pour les fêtes de fin d'années sont commandés.

La séance est levée à 20h55

INFORMATIONS DE BIBOST

➤ Rendez-vous pour préparer le grand jeu de piste de Bibost



Pour préparer le grand jeu de pistes, inspiré de l'univers de Tolkien (voir La Cueillette d'octobre), l'association des parents d'élèves vous donne rendez-vous

le mardi 25 novembre à 20h30 à la mairie

Nous avons besoin de plumes, d'imaginaires et d'enthousiasme : celles et ceux qui voudraient participer à la création de l'histoire, inventer les épreuves, rêver le parcours à travers les ruelles et les chemins de Bibost et globalement aider à cadrer le projet sont les bienvenus.

Si vous aimez rêver, raconter ou simplement imaginer ensemble, rejoignez-nous pour bâtir cette aventure !

➤ Le Téléthon avec l'APE (parents d'élèves) et l'ISB (Inter Sociétés Bibolandes).

C'est le vendredi 5 décembre à 17h...
Pour petits et grands.
A ne pas manquer !



➤ Le Step à Bibost, c'est presque parti !



Encore quelques inscriptions et les séances de Step se mettront en place en janvier 2026, le mardi de 20h30 à 21h30. Voir La Cueillette d'octobre.
L'horaire a été choisi pour les actifs ! Et aussi pour les ados, les jeunes adultes, ...
On peut s'inscrire dès 15 ans !

Pour plus d'informations et s'inscrire :

- Colette GOUTTE - 06 75 91 35 47 - colette.goutte@orange.fr
- Muriel PLANTIER - 06 02 33 09 87 - philippe.plantier@numericable.fr

➤ La vente d'huîtres par l'ISB !

"Vos huîtres pour les fêtes !"

10 € A récupérer au centre du village
le mardi 23 décembre
entre 18h30 et 19h

Huîtres
De la baie de
Bourgneuf



Renseignements au : 06.25.63.61.12 / isbibost@gmail.com

Coupon réponse à rendre avant le 7 décembre à:
Chantal Bonnard –Grande Rue– 69690 Bibost

Nombre de douzaine d'huître N°3 : x 10€ =

Nom / Prénom :

Adresse :

Tel :

Chèque à joindre à votre commande à l'ordre de:
« L'Inter Société Bibolande »

L'ISB (Intre Société Bibolandes) ne peut pas organiser le marché de Noël à cause des travaux du Centre d'Animation : rendez-vous en 2026 !

Mais l'ISB nous propose les huîtres de la baie de Bourgneuf,

Pour être sûr de ne pas les rater, on remplit le coupon réponse (ou on le recopie sur papier libre) et le chèque.

Et hop ! Dans la boîte aux lettres de Chantal Bonnard, grande rue à Bibost.

Au plus tard, avant le 7 décembre

➤ Un message de Jennifer Lahoreau, assistante maternelle à Bibost.



Bonjour, je m'appelle Jennifer 🌸

Assistante maternelle agréée et maman de deux garçons, je suis passionnée par l'éveil et le bien-être des tout-petits.

Depuis octobre 2021, j'accueille les enfants de 0 à 3 ans dans un environnement bienveillant, sécurisé et stimulant. Également périscolaire si besoin.

🌟 Mon approche au quotidien

🎨 Éveil créatif : peinture, dessin, lecture... autant d'activités pour développer l'imagination et la curiosité.

🍼 Motricité libre : pour permettre à chaque enfant d'évoluer à son propre rythme.

🍲 Repas maison et équilibrés : diplômée en cuisine, je prépare des plats sains et gourmands.

🗣️ Communication gestuelle : pour aider les bébés à s'exprimer et limiter les frustrations.

🌳 Je privilégie les jeux en extérieur quand la météo nous le permet .

📅 14 Disponibilités

Une place est ouverte tous les jours de la semaine , de 8h à 17h30.

🚑 Formée au SST (Sauveteur Secouriste du Travail), je maîtrise les gestes de premiers secours pour assurer la sécurité de vos enfants.

📧 Envie d'en savoir plus ?

Contactez-moi au 06 49 53 24 96 et échangeons sur vos besoins pour créer ensemble un accompagnement sur mesure, favorisant l'épanouissement et la joie de votre enfant.

INFORMATIONS DU PAYS DE L'ARBRESLE

- La semaine Zéro Déchets, du 22 au 29 novembre.

Programme complet sur le site de la commune mairie-bibost.fr, rubrique « actualités » ou à la mairie



- Le concert de l'Union Arbresloise.

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 - 20h30
L'ARBRESLE - Salle Claude Terrasse
CONCERT GOSPEL

entre ciel et terre
groupe vocal

ORGANISÉ PAR L'UNION ARBRESLOISE

Réservation sur bit.ly/gospel-va-2025
où à l'office du tourisme de l'Arbresle
04 74 01 48 87 mar. mer. vend. samedi
ou vente de billets sur place

TARIFS

Adultes	15€
12 - 16 ans	7€

➤ Présentation de l'association Grain de Sel



Grain de Sel, lieu d'accueil enfants parents, est dédié aux enfants **de 0 à 6 ans** accompagnés de leurs parents ou grands-parents, pour se rencontrer et créer du lien, jouer, se détendre, rompre l'isolement.

À L'ARBRESLE - Mercredi et Jeudi 15h-18h - Samedi 9h-12h - 6 Impasse Charassin.

À BESSENAY - Mardi : 8h30 à 11h30 - 17 rue du Nord - sous l'école maternelle.

Sans inscription, 1€ par famille par accueil.

L'enfant expérimente sa relation aux autres et découvre le monde en sécurité, en confiance, en présence de ses parents. Avec des jeux ou dans la relation.

Les parents, eux, peuvent échanger ou prendre un temps de pause.

Les accueillants, garants des règles du lieu, sont juste présents, soutenant la manière dont chaque enfant prend progressivement sa place parmi les autres.

*Agréé CAF et bénéficiaire du Bonus Territoire de la CAF
Soutenu par les communes de L'Arbresle et Bessenay,
la CCPA, le Département et la MSA*

Contact - tél : 04 72 42 26 86

Accès au site internet avec :



➤ Grande Collecte Solidaire des Jouets

Au mois de novembre, faites le tri dans vos vieux jouets et donnez-leur une seconde vie !

La CCPA participe à cette opération nationale à l'initiative des éco-organismes Ecosystem et Ecomaison.

Profitez de deux points de dépôts pour faire don de vos jouets : la médiathèque de L'Arbresle et L'Arborescence (117 rue Pierre Passemard, L'Arbresle).

Les jouets collectés seront récupérés par la Ressourcerie du Pays de L'Arbresle pour être revendus dans leur boutique solidaire.



➤ Soyez vigilants - Arnaques !



Des personnes se feraient actuellement passer pour des agents du service déchets et viendraient frapper aux portes pour faire payer la réparation de bacs.

Ne donnez rien ! Il s'agit d'une arnaque.

En cas de démarchage suspect, prévenez immédiatement la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle !

Pour rappel, la réparation et le remplacement de vos bacs sont 100% gratuits !

Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site de la CCPA ou d'aller à la mairie.

LA PAGE DU SYTRAIVAL

Syndicat mixte d'élimination de Traitement et de Valorisation des Déchets



FLASH INFO

Achat de vêtements de seconde main les bons réflexes !

Repenser sa manière de consommer et contribuer à l'économie circulaire

Acheter d'occasion permet le réemploi de ressources et de faire des économies. En France, chaque année, 600 000 tonnes de textiles sont jetées, dont 25 % sont collectés pour être recyclés ou réutilisés d'après l'Institut National de l'Economie Circulaire.



Préserver l'environnement en évitant la consommation de ressources naturelles

La fabrication de vêtements a des impacts sur la consommation de ressources (matière première, eau, énergie, produits chimiques) et sur l'environnement (pollution de l'air, de l'eau, des sols...)



Avant de passer à l'achat, pensez à la réparation pour allonger la durée de vie des vêtements !

Les vêtements, linges et chaussures sont éligibles au bonus réparation. Un trou, une fermeture à remplacer... allongez la durée de vie de vos textiles, adoptez le réflexe réparation.

Trouvez un réparateur agréé près de chez vous en scannant ce QR code ou rendez-vous sur <https://refashion.fr/trouver-un-reparateur>



sytraival.com